

# HABILITATION ÉLECTRIQUE : BS INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE – BE MANOEUVRE

FICHE FORMATION

## OBJECTIFS

- Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication **NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.**
- Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

## CONTENU

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humains : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites et formalisation
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Limites de l'habilitation
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesure de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

## PUBLICS

Tout public

## PRE-REQUIS

Aucun prérequis. Cette habilitation est destinée aux personnels non-électriciens

## DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien et test

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

## VALIDATION

Autre certification

## SERVICES VALIDEURS

Le Greta délivre une attestation des acquis

## TARIF

364 € (coût maximum de la formation)  
*Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.*

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement individuel  
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

## ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.



## DURÉE INDICATIVE

14 heures

*(durée ajustable selon votre situation : nous consulter).*

## DATES DE SESSIONS

Du 08/06/2026 au 10/06/2026  
à **Valence**

Du 06/07/2026 au 08/07/2026  
à **Vals les Bains**

## LIEUX DE FORMATION

**GRETA Ardèche Drôme**  
50 av. Jean Jaurès  
07100 **ANNONAY**

24 av. des Catalins  
26200 **MONTÉLIMAR**

Place Mallarmé  
07300 **TOURNON-SUR-RHÔNE**

17 allée Auguste Jamet  
26000 **VALENCE**

9 Rte d'Antraigues  
07600 **VALS-LES-BAINS**

## CONTACT

04 75 82 37 90  
[contact@greta-ardechedrome.fr](mailto:contact@greta-ardechedrome.fr)

## INDICATEURS 2023

**Taux de satisfaction**  
100% de satisfaction

MAJ le 23/04/2026

*Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.*

## LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAc - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS